



DÉCISION DU MAIRE

D.M. N°2026-27

PORTANT MODIFICATION D'UNE RÉGIE DE RECETTES DÉNOMMÉE Services de Proximité

Le maire de la commune de Beaupréau-en-Mauges,

Vu les articles R1617-1 à R.1617-18 du code général des collectivités territoriales relatif à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux ;

Vu décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment l'article 22 ;

Vu le décret n°2022-1605 du 22 décembre 2022 portant application de l'ordonnance n°2022-408 du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics et modifiant diverses dispositions relatives aux comptables publics ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 25 mai 2020 autorisant le maire à créer, modifier ou supprimer des régies communales en application de l'article L 2122-22 al. 7 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la décision du maire n°2023-140 du 22 mars 2023 portant création d'une régie proximité ;

Vu l'avis conforme du service de gestion comptable de Cholet en date du 11/02/2026 ;

DÉCIDE

ARTICLE 1^{er} - L'article 4 de la décision 2023-140 du 22/03/2023 est modifiée comme ceci :

La régie encaisse les produits suivants :

- Photocopies,
- Produits de l'aire naturelle de la Thévinière (camping),
- Produits de la restauration scolaire, périscolaire, multi-accueil, ALSH pour les factures inférieures à 15 €,
- Location des salles,
- Location de vaisselle,
- Location de matériel associé aux salles.

.../...

ARTICLE 2 - Le maire de Beaupréau-en-Mauges et le comptable assignataire sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision, qui sera portée à la connaissance du conseil municipal au cours de sa prochaine séance.

. Ampliation sera adressée à Monsieur le sous-préfet de Cholet.

Fait à Beaupréau-en-Mauges, le 12 février 2026.
Franck AUBIN,
Maire de Beaupréau-en-Mauges

